

## Troisième réunion inter-u du 18 février 2011 à Lille 3 (Salle du conseil, 15h-18h)

Ordre du jour:

- rappel des enjeux,
- états des lieux: diagnostic STRATER et évaluations AERES
- rapport sur le PRES; propositions
- point sur les dysfonctionnement dans l'ESR du NPdC; propositions
- conclusions et perspectives pour la réunion suivante

Documents:

- statuts du PRES ULNF
- Dépêche AEF du 17 février 2011, "La Cour des Comptes recommande à l'Etat de contractualiser avec les PRES"
- synthèse PRES, corps du document (hors annexes)

(15h15) C. Hauer (VP CA Lille 3): Accueil, rappel ordre du jour, petit tour de table des présents (pas le temps de prendre les notes ... nous sommes moins que les 48 possibles, environ 30/35 personnes). Remarque: Quid du VP CA Valenciennes ?!!

Feuille de route proposée par les présidents,

- réfléchir aux évolutions de la structuration de l'ESR dans la région
- possibilité que l'on peut mettre en œuvre que des délégués d'autres membres du PRES puissent être délégués (autres membres fondateurs ?)
- établir un diagnostic de la situation
- puis, explorer les pistes en vue d'établir la structure optimale des missions de l'ESR (formation, recherche, insertion professionnelle, développement économique ...)
- document de synthèse pourra être rédigé avant l'été 2011 qui rappelle le bilan et les principales propositions
- perspectives données, organisation globale du site en 2015 et COM
- stratégie commune au site se traduisant en un contrat unique avec l'état

Questions fondamentales auxquelles on doit répondre:

- qu'est-ce que l'on veut faire ensemble ?
- Qu'est-ce que l'on délègue ?
- Et on fait ensemble avec qui (périmètre) ? Comment (quelle cadre/structure) ? A quelle échéance ?

Jouer carte sur table et faire preuve de volontarisme. On fait semblant depuis trop longtemps, avec le pôle et maintenant avec le PRES, même si certaines choses fonctionnent, on s'en plaint. Nécessite une volonté commune de déléguer des missions, avec quelle structure et ensuite il faut jouer le jeu. Sens de ce que dit la cour des comptes avec le PRES. Peut se résumer en une phrase, les PRES mourront si on n'y croit pas. Si on veut lancer quelque chose, c'est maintenant. Les conseils dont nous sommes les élus sont en fin de mandat. A partir de l'automne prochain nos universités entrent en campagne électorale (novembre à juin, renouvellement conseil et présidents). Si il faut lancer maintenant la chose, on a un vécu, parfois un peu douloureux, on dispose d'informations que les nouveaux conseils devront se réapproprier. Autre urgence: il se passe aussi des choses ailleurs dans la région, notamment au niveau des écoles, conférence régionale des grandes écoles CRGE (?) (mixte privé/public). Quand même des évolutions notables, par exemple,

entre Telecom Lille 1 et les Mines, entre Centrale Lille et l'EDHEC, l'UNJ et l'IEP, Centrale Lille un grand établissement avec l'ENSAIT de Roubaix ... Cela bouge au niveau des écoles, avec la création d'un collegium des écoles, comme un contre poids aux universités publiques. Si on ne fait rien on risque le ridicule, mais aussi quelque chose qui va se faire contre nous. Apparaît que deux volets sont à explorer en priorité. Explorer au moins en partie. Évolution de la structure dans le NPdC, particulièrement le PRES. Rapport par Y. Secq, un diagnostic est nécessaire. Comment en sommes nous arrivés ici, opacité et déficit démocratique. PRES et ou/et universités à plusieurs. Exigences fortes: lister les missions clairement définies sur la base de délégation de compétences et formes de subsidiarité et modalités de représentation des établissements et de leur pondération. Point faible du PRES actuel. Existence d'un sénat académique, ouvert à l'ensemble, contrepoids à l'exécutif et force de proposition.

Deuxième volet important, la construction d'une offre commune des formations. Point 4 sur une présentation de Laurence Broze. École doctorale et offre commune et de formation. Offre ne peut être levée qu'après un point de blocage sur la formation des maîtres. Si on y arrive pas, pas la peine d'aller plus loin. Exigences communes nécessaires, mobilité des personnels, la concertation sur les contenus, la mutualisation, à caler ensemble. Répondre à des questions cruciales, possibilités de délivrer des diplômes communs. Dépasser la phase de diagnostic et arriver à faire des propositions. Cette réunion doit être un point de bascule, passer du diagnostic à des propositions. Constitution d'un stock de projets communs à 6, ou moins, ou plus, pour septembre prochain.

C. Coutel (VP CA Artois): (15h35) Synthèse du document STRATER de la DGSIP, qui est un document d'aide à la décision. Quelques données et quelques recommandations pour notre région. Document à croiser avec l'évaluation AERES. Et les résultats EQUIPEX. Permet une lecture synthétique de nos documents contractuels.

Problème du faible taux d'étudiants de niveaux D. Comment préserver l'offre universitaire de proximité. Grand taux d'étudiants boursiers. Consolider les partenariats inter-régionaux et transfrontaliers. Déployer un projet d'envergure. Offre continue et initiale en lien avec les besoins du territoire.

Faible présence des organismes de recherche, sous-représentation des emplois BIATOS.

Organisation des transferts de technologies peu coordonnée. Faible offre d'emploi pour master et D. Un PRES qui promeut une politique de site. Des indicateurs sociaux régionaux (p37) peu favorables. Une économie organisée sur des secteurs de faible et moyenne technologie. Notre région a certains atouts par le fait même de sa multi-polarité et de sa complexité. (pas le temps de prendre tout ce qui est dit ...).

Poids des formations technologiques courtes. Préoccupe beaucoup la région. Notamment pour réinjecter les BTS dans des études longues. Concentration des ingénieurs sur Lille. Gros poids de la Formation Continue. Faible visibilité des résultats de la recherche. Trop faible lien entre la recherche et l'industrie. Faible potentiel d'innovation. (15h45).

F. Meilliez: La CPU tenait un séminaire hier: universités et territoires, intervention de Claire Ibri (?) qui a travaillé sur ces STRATER. Reconnu par exemple que les SHS ne sont pas assez pris en compte dans le STRATER. Manque encore la prise en compte de paramètre dit de contexte. Celui de l'Île de France n'est pas encore terminé. Photo réalisée sur la base des informations données par les universités et confirmation des universités ensuite. Par contre, le rapport AERES est très différent. C'est un agence d'évaluation qui émet des avis qui reposent sur des données qui sont déclarées par nous, certes, mais dans un contexte et sous une forme d'auto-évaluation. Pas le but de discuter du détail de la forme de cette évaluation. C'est nous qui répondons sur une trame imposée. L'AERES établit ensuite des recommandations, des avis, qui l'engage. En essayant de mettre en avant, ce qui va et là où ça fait mal. Pas un coin à enfoncer entre nous, c'est simplement ... verre à moitié plein ou à moitié vide. Doit mettre en évidence nos complémentarités et identifier les secteurs à améliorer. Nous ramène à l'enjeu principal: que voulons nous faire ?

On part forcément d'un existant, on ne fait pas table rase, mais on veut aller vers un système où on

sera tous plus efficaces. Notre cible doit être commune et complémentaire.

C. Cotel (VP CA Artois): recommandations plus appuyées (STRATER): “poursuivons la restructuration de la recherche, mutualisons les équipements, développons la recherche interdisciplinaire, confortons les sites périphériques (non lillois) autour de thématiques privilégiées, développons l'offre régionale en réseau pour le M et le D, valorisons la R&D (16ième place des régions)”

Y.Secq (élu CA Lille 1): présentation courte (cf. Support). Document de synthèse disponible sur site du group de travail. (Pas de note car difficile d'intervenir et de prendre des notes en même temps ;) par contre, support de présentation + document de synthèse exhaustif disponibles sur le site.)

N. Postel (élu CA Lille 1): trois interventions assez en ligne, STRATER, AERES, PRES, tout cela montre un paysage de l'ESR qui est obnubilé par le critère d'efficacité, en terme de retombées sociaux-économique et sans distinction de l'idée d'une mission de service public. Dévoilement complet du PRES quand on lui demande autre chose, progressivement le PRES se met à organiser l'ESR. Énorme problème: nos missions ne sont pas seulement des missions d'enrichissement du milieu économique local. Cette présentation de l'évolution du PRES montre qu'il y a urgence à ce qu'il y ait quelque chose en face de cette machine à valorisation économique, qui nous remette à l'endroit, certes produire des choses économiquement utiles, mais aussi plus d'égalité et de justice. Si on avance pas sur cette question, le Ministère ne parlera à terme qu'avec le PRES. Il faut une réaction politique forte.

F. Aïssi (VP CA ULCO): il faut bien distinguer ce qui se passe entre la logique du Ministère et la réalité à laquelle nous faisons face. Je suis sans doute l'un des plus vieux dans ce suivi. Déjà en 2002, Montaigne a convoqué les P et VP pour leur dire dans 10 ans, il y aura une douzaine d'universités en France ... Le PRES dont on parle n'a pas été conçu pour ce dont on parle aujourd'hui. C'était pour les écoles doctorales, avec un périmètre réduit. Assez rapidement, on est arrivé au Plan Campus, puis le PRES a changé de nature.

Comment le PRES peut-il discuter des projets/budgets Campus ? On a glissé. Pas vraiment la faute des Présidents, toutefois, ils n'osent pas peser suffisamment sur les statuts. On pouvait proposer un certain nombre de choses, même si le Ministère voulait des statuts au niveau national, nous n'avons pas osé. Cet inter-conseil qui est là, va-t-il oser faire des propositions que nous serons en capacité de voter et d'envoyer au Ministère ? La logique ministérielle est continue, mais nous universitaires, que faisons-nous ?

C. Cotel (VP CA Artois): à aucun moment on a senti un déficit démocratique, qui montrerait une volonté de masquer de l'information. Par ailleurs, que l'on ne soit pas d'accord avec la structure globale du Ministère, c'est une chose, mais je tiens à défendre les Présidents qui ne forment pas un “conclave”.

T. Balenguien (Lille 1): merci pour ces déclarations de foi, mais je préfère que l'on parle sur ce que l'on va devenir plutôt que le passé.

C. Hauer (VP CA Artois): Le PRES est une sorte de machine folle, je caricature un peu, mais sans plus. Que fait-on ? Car nous y sommes. On ne voulait pas y entrer au départ, mais le résultat c'est ça. Une machine administrative avec un pilotage politique insuffisant. Qu'est-ce que l'on peut proposer ? Pas dans les semaines qui viennent, mais que peut-on avoir comme PRES “2” ? Le rapport de la Cour des Comptes est très intéressant, la dépêche AEF n'en est qu'un court extrait.

L. Broze (Lille 3): Le PRES ne fonctionne pas bien. Je trouve intéressant que l'on voit et que l'on en parle ensemble, qu'il y ait un rapport, car les statuts du PRES on ne les connaît pas si bien. Il a

nécessité d'avoir une transparence beaucoup plus grande au niveau des actions collectives. Le PRES pourrait communiquer des éléments budgétaires plus réguliers pour les faire circuler dans les conseils centraux. L'article 3 me choque particulièrement, sur les missions, la conception et mise en œuvre de la structuration de la recherche. D'accord pour laisser une porte ouverte pour que des projets puissent se mener, mais nous sommes tombés dans ce défaut, le PRES est légitime pour faire tout ce qui est possible d'imaginer ! Tout est possible. On a donné une carte blanche à une structure et on découvre que cela s'est emballé. Il faut définir des missions précises que l'on serait prêt à déléguer à une structure de mutualisation. Quelles missions pour une structure ou on décide en commun ?

F. Meilliez (VP CA Lille 1): pas sûr d'avoir compris ce que tu as dit. Pas sûr que cela soit le même. (?)

F. Aïssi (VP CA ULCO): plusieurs fois, il y a eu des modifications dans des temporalités différentes (des statuts du PRES).

G. Hilmoine (Lille 3): il y a des critiques qui ont été apporté aux statuts. A chaque fois on nous a répondu que l'on devait les voter tel quel car le même texte devait être voté dans tous les établissements. C'était à prendre ou à laisser. L'article 3 dit explicitement que le PRES doit l'accompagner les 3 universités lilloises en vue de la création de l'université de Lille. Comment on se structure au niveau régional ? Et sous quelle forme ? Dans le texte, il y avait une prise de position claire.

J. Riedi (élu CA Lille 1): Il faut revenir sur les valeurs communes qui nous réunisse aujourd'hui: la défense d'un service public et laïque. Les problèmes du PRES ne viennent pas nécessairement de nous, il y a des partenaires qui ont une puissance de lobbying et qui utilisent notre mécontentement pour faire passer ce qu'ils souhaitent faire. Grosse contrainte: comment construire entre les universités publiques des positions communes que l'on forcera au niveau du PRES. Sur l'urgence, je suis assez d'accord sur le fait que l'on doit agir rapidement, mais l'urgence tue à petit feu l'ESR, on ne travaille plus correctement et plus à long terme. Oui, ne pas se laisser dépasser, mais je refuse de se laisser presser dans l'urgence. Pas favorable à ce que l'on intègre d'autres acteurs (dans le GT inter-u). L'IDEX, c'est le summum, on marche sur la tête, on a plus aucun contrôle ... mais ça passe !

C. Hauer (VP CA Lille 3): on engage l'avenir de l'université, urgence non, mais on doit avancer.

? (Valenciennes): Je n'ai pas connaissance du dernier point de l'article 3 ! Nous n'avons pas voter cela à l'UVHC !

C. Hauer (VP CA Lille 3): Ceci démontre l'urgence de travailler ensemble et de se voir. Au moins (ces réunions) cela aura servi à ça.

N.Postel (élu CA Lille 1): Important que l'on acte de construire quelque chose ensemble. A un moment donné, le principe doit être pris. Que dans ce groupe, on puisse acter le principe de la description de la carte de formation par exemple. Le PRES n'est pas le bon outil, ne parlons pas que de cela.

? : Rapport pour la libération de la croissance: préparer la jeunesse à l'économie du savoir et de la prise de risque. Constituer 10 grands PRES autour de 10 campus réels ou virtuels, fixant les conditions d'excellence de l'ESR. Certains que nous avons besoin de règles communes, notamment sur la question de l'offre de formation, et pas seulement sur la formation des maîtres. Je trouverait très utile que nous ayons ces règles précises avec un projet politique qui nous donnerait cette visibilité tant recherchée par les IDEX et compagnie.

? Lille 2: avec ces vieux démons de statuts et de PRES, on ne parle pas du sujet pour lequel on est réuni: comment nos 6 universités vont réussir face aux structures privées ? Comment on va faire pour faire un contre poids et s'organiser ? Chaque université devrait identifier 3 ou 4 domaines d'excellence et une fois reconnue pour les gérer, si on n'arrive pas à définir un certain nombre de domaines on n'avancera pas.

Y. Secq (élu CA Lille 1): il faut travailler sur deux axes en même temps ! La réforme du PRES et une meilleure coordination régionale des universités publiques. Le ver est dans la pomme: il faut neutraliser le PRES et construire autre chose en même temps. Lisez ce qui est écrit dans l'IDEX!

C. Hauer (VP CA Lille 3): il faut courir les deux lièvres à la fois. On ne peut pas laisser les choses se faire (au niveau du PRES).

F. Aïssi (VP CA ULCO): il y a des éléments qui existent qu'il ne faut pas oublier. Le PRES avait été mis en place pour les formations doctorales et des M2 régionaux. Une université qui a une compétence dans un domaine peut conduire au titre des 6 universités un diplôme. Le PRES dans ce premier temps c'était pour structurer cela. La deuxième chose qui est venu percuter cela, ce sont les Plan Campus, il est clairement dit qu'il faut un rapprochement des universités métropolitaines. C'est pour cela que cela figure dans les statuts du PRES, c'est une des commandes du Plan Campus. Entre temps, Sandrine Rousseau est devenu VP au Conseil Régional et a porté l'idée d'une Université Régionale. Sur 2 ans, on est passé de quelque chose qui était un peu lisible à une situation très complexe. Il faut passer à un stade de PRES « 2 », il faut faire des propositions. Qu'est-ce que tel ou tel établissement peut porter au nom de tout le monde ?

C. Coutel (VP CA Artois): p9 de STRATER, il y a déjà des recommandations thématiques, des priorités à investir. Je vous y renvoie. Logique saine, mais doit se faire dans une confiance à retrouver. On ne peut décréter qu'il y aurait à regrouper 3, ou plus de ces 6 établissements.

C. Hauer (VP CA Lille 3): la question n'est pas 6 ou 3, mais ceux qui veulent, sur un projet commun.

P. Hus (élu CA ULCO): lorsque l'on note la réaction du collègue de Valenciennes (cf. a-t-on tous voté les mêmes statuts). Les statuts du PRES, ne sont peut-être pas la priorité de ce groupe, mais pourquoi ne pas poser l'examen des statuts du PRES dans les différents CA ?

T. Balenghien (Lille 1): lobbying évoqué, capable de faire des fédérations de choses entre universités, s'est posé un problème grave financier ou la fédération s'est effondrée (référence à la formation des maîtres). Comment avoir des règles de temps en temps un peu coercitives ? Lorsqu'il s'agit de sauver sa prochaine élection, les stratégies deviennent individualistes. Le PRES, le Campus, c'est pas que cela ne m'intéresse pas, mais ce n'est pas la question d'aujourd'hui.

C. Hauer (VP CA Lille 3): En attendant, le PRES fonctionne et il dépense des financements ...

Patrice de la Broise (Lille 3): je pense bien que des coopérations sincères constituent un élément important, mais je suis absolument convaincu que cette logique de spécialisation ne constitue pas l'entrée à privilégier. IL est important d'avoir l'ensemble de cette offre de formation, que l'on ne souscrive pas à cette logique de l'excellence qui nous fait tant de mal.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): sur le site que Yann a ouvert, que chaque établissement envoie la version que vous estimez être la dernière pour vous et la référence de la délibération pour les statuts du PRES.

L. Broze (Lille 3): j'ai listé les points qui fâche, même si la question de savoir ce que l'on fait à court terme avec le PRES se pose, mais ... La question de l'information, peut-être que le site va nous aider. Nous avons peu d'information sur les autres établissements. Cela serait bien que des éléments soient partagés, avec tout le risque que cela comporte. Par exemple, la SATT, qui a le dossier ? La vraie question qui se pose, pour avancer vers une structure commune, par ex une université régionale, cela pose la question de la souveraineté, et de la réelle volonté de travailler ensemble ou pas ? Est-on prêt à perdre un peu de notre souveraineté pour construire quelque chose de commun ? Ou l'on perdrait tous un peu mais où l'on gagnerait aussi tous ? Et la question de la méfiance, évidemment. Il faut mettre sur la table le sujet tabou: la question de l'offre de formation, même avant la question de la formation des maîtres, tout le monde frémissait. Une construction d'une offre commune de formation qui ne serait pas forcément l'hyper-spécialisation des sites, mais des mises en commun. Par exemple: des Licences Généralistes qui portent les mêmes mentions, mettre des équipes pédagogiques communes, des jurys communs, des diplômes avec les mêmes contenus. L'idée des masters régionaux. Sans aller vers l'hyper-spécialisation. Ne pas déshabiller les universités non lilloises. Dire ces choses là pour que la méfiance s'arrête. Partir de la base, de choses concrètes et arriver à une offre concertée et commune de formations. Moins conflictuelle. Formation doctorale, on a un déficit de docteurs dans notre région, il faut aussi balayer dans la maison, pourquoi on attire pas beaucoup d'étudiants en thèse ? Il y a eu une restructuration assez incomplète des ED ... Des découpages disciplinaires pas bien pensés, une hétérogénéité des pratiques et des exigences, pas de politique commune, toutes les ED ne sont pas A+. Est-ce que l'on ne donnerait pas le même doctorat dans toutes les universités ? C'est peut-être le premier diplôme à examiner, cela pourrait être bien. Sur le problème de la structuration de la recherche, même si c'est déjà assez bien structuré au niveau régional. Qu'allons nous faire des laboratoires ? Ne devrait-on pas avoir une stratégie commune pour éviter que les laboratoires en état de faiblesse se fassent laminer. La question du mille-feuille de la valorisation de la recherche aussi. Tout le monde fait tout et on ajoute, on ajoute sans jamais rien supprimer.

G. Hilmoine (Lille 3): je trouve que ce document (présentation L. Broze) pose beaucoup de questions et devrait être diffusé. L'ensemble de la communauté universitaire devrait réfléchir à ces questions. Cela donne une base de départ intéressante pour la réflexion. Pavé dans la mare: pointer un exemple concret, un président envoie une lettre en contradiction flagrante avec un accord signé avec l'ensemble des universités (cf. formation des maîtres). Nous avons obligé un de nos présidents à démissionner car il faisait n'importe quoi ! Bref, comment peut-on discuter avec des gens qui ont des comportements qui sont inadmissibles ? Quand on discute, on discute honnêtement, pas en défendant son pré-carré. Nous sommes tous des fonctionnaires, tous dans le service public, nous défendons l'ESR. Je dis qu'il y a des gens qui ne le font pas. Certains défendent leurs propres intérêts. Je refuse de discuter avec ces gens-là et ceux qui les soutiennent ! Le nombre (d'universités se rapprochant) doit reposer sur ceux qui souhaitent travailler dans un esprit de coopération et pas de concurrence déloyale.

?: parmi les règles communes, par rapport aux évaluations de l'AERES. C'est un fusil à un coup. Au moins en matière de recherche. Il y a aussi la question de la méthode qui était utilisée. Aurions-nous intérêt à prendre une position, vous parliez des laboratoires B et C, mais que fait-on ? Comment on les aide, on les accueille et pas comment on les rejettent.

P. de la Broise (Lille 3): Il y a un certain nombre d'éléments qui n'apparaissent pas. Cela explique que le PRES a été retenu faute de mieux: FTLV, insertion professionnelle .. Nous avons des difficultés à savoir comment les bonnes expériences peuvent être partagées avec les autres. Que ces questions ne soient pas oubliées.

?: faire attention à ne pas se faire piéger par cette question du PRES. Effectivement, il existe, mais

qu'est-ce que l'on veut ? Peut-être deux lièvres à suivre en même temps, mais peut-être un à suivre d'abord ? Il faut revenir à que veulent ces 6 universités. Réfléchir sur la carte de formation est une bonne entrée.

F. Aïssi (VP CA ULCO): pour la prochaine fois, quand on me parle PRES, je dis que c'est une coquille vide, car il n'a pas de budget. Le budget de 2011 du PRES, on a sollicité des collectivités territoriales. La main qui donne est celle qui commande. Si on n'a pas de budget, il va y avoir un problème. Si on veut avoir une structure demain, il faut qu'elle ait les moyens de sa politique.

F; Meilliez (VP CA Lille 1): Le Ministère a choisi de passer de quadriennal à quinquennal: le prochain sera le 1er janvier 2015, donc signature fin 2014, donc préparation à la rentrée 2013 ou avant selon les établissements. Il ne faut pas que le changement d'équipe casse la dynamique. Il faudrait que le groupe que l'on constitue puisse continuer.

?: deux points, sur les labos B/C, quelles pistes on peut avoir ? Comment cela va se passer maintenant sur les mandats qui étaient sur 4 ans alors que l'on contractualise sur 5 ans ?

N. Postel (élu CA Lille 1): questions intéressantes mais il me semble que ce sont des questions qui devraient être des inter CEVU et inter CS. Pourquoi ces groupes inter-u ne se réunissent-ils pas ? Pourquoi sont-ils dans les limbes ?

F. Meilliez (VP CA Lille 1): sur le fond, tu as raison. On a intérêt à faire remonter cela dans chacun de nos établissements. Je n'ai pas de réponse sur le fait que cela ne se fait pas ... (ie. que les deux autres GT se réunissent à nouveau)

F. Aïssi (VP CA ULCO): n'oublions pas que pour que le groupe CEVU se réunisse il faut que cela soit sur une certaine politique. Déjà que l'on s'interroge dans ce groupe ... eux encore plus.

T. Balenghien (Lille 1): on avait la même remarque la fois dernière. Que le CA soit le « grand frère » où s'exerce des inflexions politiques. Mais il y a des gens qui ont des compétences pour réfléchir sur les questions de recherche et de formation. N'est-il pas du ressort du « grand frère » de dire au « petit frère » sur ces thèmes de se réunir ? Quand est-ce que l'on réunit les gens compétents sur ces questions là ?

F. Meilliez (VP CA Lille 1): proposons des choses concrètes, des éléments de soubassements, premier point dans l'intention c'est de dire nous voulons une université publique. Mais le dire c'est bien, le décliner c'est encore mieux. Quels autres principes ? Et déclinons.

? Lille 2: ne pourrait-on pas demander à nos universités des propositions de domaines, excellence chatouille un peu, mais il faut bien qu'il y ait un pilote. Qu'ils définissent un certains nombres de thèmes et l'on fera le tri.

G. Hilmoine (Lille 3): proposition: je pense qu'il faut que le groupe sur les formations se réunisse maintenant pour se saisir de cette question. Pas indispensable que les membres de ce groupe de travail soit du CEVU ... que ce soit prioritairement des élus du CEVU paraît normal. Sur la question de la recherche, aussi. Mais ne pas faire les réunions en simultanée (ie. comme la première fois!). Et ensuite, on avance sur ce qui aura été proposé. La question du périmètre se pose aussi sérieusement.

C. Coutel (VP CA Artois): point d'ordre pour dire que l'on a bien travaillé. On ne suit que celui qui marche. Il faut aller de l'avant. On met dans une espèce de corbeille commune, les thèmes que l'on mettrait ensemble et non pas accaparés par un établissement. On pourrai assortir cette proposition à

des thèmes: on veut travailler ensemble, la difficile question du travail en réseau. Chaque établissement dispose de 8 sièges (dans ce groupe), on peut demander à des élus du CEVU de venir ...

J. Riedi (élu CA Lille 1): il faut faire attention de ne pas tout larguer pour avancer plus vite. Proposition concrète: je demande à ce qu'il y ait des moyens affectés à ce groupe de travail. Il est important que vous, les VP, ayez les moyens de créer un compte-rendu qui reprenne les éléments politiques. Qu'il circule rapidement entre les personnes présentes. Et qu'il soit ensuite présenté systématiquement dans tous les CA. Qu'au bout de 15 jours au plus cela soit diffusé, que l'on ait un document qui puisse faire référence.

C. Coutel (VP CA Artois): Pour cela, il faudrait qu'il y ait un secrétaire de séance.

Y. Secq (élu CA Lille 1): Les présidents ont ce rôle de faire le relais avec les VP concernés ... après tout, il préside et ce sont leurs VP ! Il est fondamental que l'on travaille ensemble et pour cela trois choses sont primordiales:

- le partage d'information
- que des points de l'ordre du jour soient présentés et nourris par des élus du groupe, suivi d'un puis travail collectif,
- finalement, une diffusion des travaux aux conseils centraux des 6 universités.

C'est un travail en réseau que nous devons faire, mais il faut que chacun s'y mette dans ce groupe :) Je n'aurait pas pu faire la synthèse sur le PRES sans le relais des élus de ce groupe et même en dehors de ce groupe. Pour ce qui est des informations: je demande à ce que l'on échange nos offres de formations, nos statuts, nos bilans sociaux, et que l'on les partage sur le site.

Propositions pour la prochaine réunion:

- demander au GT interu « Recherche » de plancher sur la structuration de la recherche.
- demander au GT interu « Formation » sur l'offre/la carte de formation.
- Et que ce GT se concentre sur le problème de la formation des maîtres ainsi que la question de structuration avec université régionale et le PRES « 2 ».

? (Artois?): une question qui a été évoqué très souvent, c'est la question fondamentale: faut-il spécialiser l'offre de formation ? Quand on est université pluri-disciplinaire cela ne se pose pas de la même façon.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Cela serait pas mal qu'il y ait 2 ou 3 personnes qui acceptent d'instruire quelque chose (pour la prochaine séance).

?: sur la carte de formation, il faut déjà faire un état des lieux, ce qui fonctionne et moins bien et après réfléchir à cette idée de "pilote".

C. Hauer (VP CA Lille 3): on peut diffuser les arrêtés d'habilitation. On aura ainsi un document de base. Les VP essayent de s'en charger.

L. Broze: je veux bien prendre la main sur la synthèse offre de formation pour la prochaine fois.

? Artois: je veux bien m'occuper du point sur le principe de spécialisation, sur ce que cela implique.

? Lille 2: je reviens sur l'idée de demander aux universités si elles ont des propositions ? On est représentant de nos établissements, mais je ne suis pas Lille 2 à moi seul !

P. de la Broise (Lille 3): peut-on avoir le document sur les critères de proximité (référence à un document montré par le VP CA de Lille 1 lors de la réunion précédente).



F. Meilliez (VP CA Lille 1): je crois qu'il n'est pas encore mis sur la place publique car il n'est pas encore validé.

G; Hilmoine (Lille 3): l'ordre du jour doit être décidé ici. Entre aujourd'hui et la prochaine réunion à nous de demander (à chaque établissement) ce qu'il souhaite (voir aborder dans ce groupe).

C. Hauer (VP CA Lille 3): on a déjà la diffusion des habilitations de nos offres de formation, L. Broze fera une synthèse, puis une présentation du principe de spécialisation par P. Duez (Artois).

(Durocher ?) Lille2: Y aura-t-il un retour aux CA des universités sur ce dont on discute ?

Y. Secq (élu CA Lille 1): Je réitère ma demande à ce que l'ODJ de la prochaine réunion du groupe porte aussi sur la question de la formation des maîtres et de "l'université régionale", il faudrait que des élus se saisissent de cette question ...

F.Aïssi (VP CA ULCO): dans ce domaine précis de la formation des maîtres, cela devrait être au niveau régional.

(18h fin de la séance). Prochaine réunion à Dunkerque le 18 mars.